

Monsieur Urs Furrer
ICC Switzerland
Hegibachstrasse 47
8032 Zurich

Lausanne, le 10 juin 2005
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2005\POL0521.doc
NOL/flr

Plate-forme suisse contre la piraterie pour les entreprises et associations concernées

Monsieur,

Votre courriel du 13 mai 2005 concernant l'objet cité en titre nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

En préambule aux questions posées sur la plate-forme, nous tenons à saluer l'initiative de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle et des représentants de l'économie quant à la lutte contre la piraterie par le biais d'une plate-forme électronique. Il est en effet nécessaire et urgent de trouver des moyens efficaces et rapides pour lutter contre ce fléau.

Conformément à votre demande, nous nous permettons donc de vous répondre sur les points suivants :

1. Test de fonctionnalité de la plate-forme

La connexion au site internet a pris environ 3 minutes et s'est déroulé sans problème. Le test de fonctionnalité a été rapide et a enregistré les données que nous avons entrées.

2. Structure et contenu de la plate-forme

Concernant la structure de la plate-forme, elle est accessible et compréhensible pour tout un chacun. Toutefois, une structure plus accueillante serait particulièrement plus agréable lorsqu'on arrive sur la homepage.

La plate-forme est uniquement en allemand : elle devrait être également consultable en français, anglais, voire même italien.

Nous supposons qu'il faut attendre la mise en œuvre et la finalisation complète pour trouver des informations utilisables pour les entreprises ou associations. A l'heure actuelle, le contenu est en effet assez maigre et peu attractif ; les personnes qui consultent la plate-forme ne trouvent aucune information relevante.

3. Soutien financier

Nous prenons bonne note quant au soutien logistique d'ICC Suisse lors de la phase initiale du lancement de la plate-forme électronique. En considérant les éléments soulevés au point 2 et considérant que le coût d'une telle plate-forme n'a pas encore été déterminé de manière précise par le biais d'un budget ou autre élément financier tel qu'un business plan, la CVCI ne peut pas exprimer un quelconque soutien à votre projet. Nous attendons d'en connaître les charges et éventuels produit d'une telle plate-forme du projet.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et en restant à votre disposition pour tout autre complément, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Norma Luzio
Sous-directrice